

Bonjour,

Tout d'abord, nous avons acheté à Cenon sur vienne en 2015 pour être " au vert" tout en étant aux portes de Châtelleraut et Poitiers .

Nous avons choisi de vivre ici pour sa tranquillité , ces espaces non bétonné ( nous habitons rue ----- juste devant du lotissement que vous souhaitez construire), on sera " obligé" de partager notre clôture avec trois habitations au fond de notre jardin, nous n'aurons plus cette agréable vu sur le champ derrière chez nous mais des dizaines de maisons toutes collées les unes aux autres. Nous avons clôturé notre jardin à nos frais , cela veut dire que nous devons encore investir dans cette clôture pour cacher tout ce vis à vis que l'on a en aucun cas demandé.

De plus, nos enfants sont toujours ravis de voir le tracteur et ou la moissonneuse batteuse derrière notre maison.

Nous pensons que votre projet est démesuré. Beaucoup trop de maisons entassées, beaucoup trop de maisons tout court.

Nous nous opposons donc à ce lotissement.